

*P O U V O I R*

L’ASSEMBLEE GENERALE

DU COLLECTIF DES COPROPRIETAIRES DE CAP ESTEREL

se tiendra le 21 AVRIL 2016 à 15H00

à CAP ESTEREL – SALLE CAMPUS - Rue des Calanques

Il est rappelé, conformément aux STATUTS et au REGLEMENT INTERIEUR de l’Association que,

- Seuls les copropriétaires d’appartements de Cap Esterel à jour de leur cotisation de membre

Adhérent peuvent voter

- Chaque mandataire peut recevoir jusqu’à dix délégations de vote.

Je soussigné (e) : ……………………………………………………………………………….…….………………… Propriétaire de l’Appartement :……………. …………dans la Copropriété …………………….………………….

Demeurant à : …………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………

E-mail (facultatif) :……………………………………………………….. Téléphone (facultatif) : ……………….......

donne par la présente pouvoir à :

Mr / Mme / Mlle …………..………..……………………………………...qui pourra, si le nombre de pouvoirs

qu’il(elle) détient est supérieur à celui légalement autorisé, le transmettre à toute personne de son choix.

Soit à Mr / Mme / Mlle ………………. ………………………………………………………………………….………

**En conséquence :**

- Assister à ladite Assemblée et à toutes celles qui auraient lieu ultérieurement pour délibérer sur le même ordre du jour si, pour un motif quelconque, la première ne pouvait se tenir ;

- Prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions à l’ordre du jour ;

- Signer toutes feuilles de présence et tous les procès-verbaux;

- Egalement faire le nécessaire, promettant d’avoir pour agréable et de ratifier ce qui aura été fait en mon nom.

A ………………………………………………………… le ……………………………………………………………..

SIGNATURE DU COPROPRIETAIRE VISA DU MANDATAIRE

Précédée de la mention « BON POUR POUVOIR » : suivi de la mention « POUVOIR ACCEPTE » :